

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2002

Bibliographie: Index des liens
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Banque nationale - la Finma ne dispose d'aucun moyen propre. C'est aussi la BNS qui assure d'ores et déjà la surveillance macroprudentielle ou systémique du système financier helvétique.

Il paraît donc tout à fait fondé de considérer que dans le nouveau contexte de marchés financiers globalisés, les grandes banques, qui sont devenues des établissements globalisés, devraient être soumises au contrôle de la Banque nationale. Son statut légal lui confère

l'indépendance de jugement et d'intervention souhaitable pour surveiller les banques qui présentent un risque systémique. D'ailleurs, depuis 2008, ce sont les dirigeants de la BNS qui ont mis la pression pour que le monde politique procède aux modifications législatives qui obligent les grandes banques à disposer de fonds propres augmentés afin de pouvoir affronter une nouvelle crise financière sans devoir puiser dans les poches des contribuables.

Un dernier mot s'agissant de la

nomination de Bruno Frick à la Finma. Dans le contexte actuel, une telle désignation ne contribue certainement pas à améliorer la reconnaissance et la confiance que le public accorde à cet organisme. Un politicien, avocat d'affaires, dont lui ou ses associés sont mêlés à des opérations financières pas toujours très claires ni transparentes, ne devrait pas siéger dans une telle institution.

Le PDC est parvenu à placer un nouveau pion, mais Eveline Widmer-Schlumpf a commis un faux pas.

Index des liens

Flore alpine et société

http://fr.wikipedia.org/wiki/Amartya_Sen

Oui à la protection de la sphère vraiment privée

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/dad7f89c-ed72-11e2-9ba8-b2fc6f389a08#>

<http://www.admin.ch/ch/f/ff/2013/3025.pdf>

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a13>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23886>

<http://www.rts.ch/info/suisse/4824648-la-suisse-condamnee-pour-avoir-expulse-un-pere-de-famille-nigerian.html>

La vraie fonction de la vignette autoroutière

<http://www.initiative-vache-a-lait.ch/initiative.html>

<http://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2012/593.pdf>

<http://www.nzz.ch/meinung/kommentare/ein-nein-zu-einer-teureren-vignette-waere-kein-unglueck-1.18114510>

<http://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2008/1215.pdf>

Finma: les contrôlés contrôlent-ils les contrôleurs?

<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/medieninformationen/00467/index.html?lang=fr&msg-id=49436>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23071>